













## Déclaration intersyndicale - CTR du 13/10/2020

Madame la Présidente,

Le Comité Technique de Réseau en format CHSCT ne se tiendra pas ce jour.

En effet, non seulement l'ordre du jour proposé initialement était tout simplement intenable dans les délais impartis à ce Comité, mais il a été programmé, sciemment, sur une date pour laquelle les organisations syndicales USD/FO et UNSA avaient signalé leur empêchement.

Son ordre du jour n'a par ailleurs pas été allégé malgré nos demandes.

Ne pas tenir compte des contraintes inhérentes aux calendriers internes de nos organisations respectives est une forme de « mépris » du dialogue social que nous dénonçons.

Les organisations syndicales ne prennent personne au dépourvu en annonçant très largement en avance leurs indisponibilités, et font face de leur côté et au mieux aux changements incessants de l'agenda social qui nous sont communiqués à la dernière minute.

Recevoir et entendre la parole des représentants du personnel n'est pas une contrainte qui doit être traitée « à la légère », il est hors de question d'écarter par un stratagème une partie de la représentation issue des élections professionnelles de 2018 ou de considérer qu'elle doit s'adapter quoiqu'il arrive ...

De même, un dialogue social respectueux impose l'envoi des documents préparatoires dans des délais qui permettent à chaque organisation syndicale de consulter ses sections et de travailler collégialement sur les réunions programmées.

De plus, un dialogue social respectueux exige des ordres du jour réalistes qui n'obligent pas à bâcler les débats ou qui imposent de les terminer à des heures indues, ne serait-ce que par respect pour vos équipes, nos élues et élus.

In fine, nous demandons des conditions d'exercice de nos prérogatives qui permettent des échanges de qualité que mérite largement la communauté douanière. Elles doivent permettre également l'exercice des temps de préparation et de délais de route qui ne doivent impérativement pas amputer la vie familiale.

Cette expression commune n'a pas pour objectif de rompre le dialogue social, elle est une alerte aux dérives de l'exercice. Nos expressions communes n'ont reçu aucune réponse de votre part, les documents ne nous sont pas envoyés plus en amont comme nous l'avions demandé, les convocations ne respectent parfois pas nos indisponibilités ou le respect de nos vies personnelles, les ordres du jour sont trop chargés, l'agenda social est souvent bousculé. Les conditions sanitaires ont déjà fortement dégradé nos conditions d'exercice, la direction générale ne peut les dégrader davantage.